

DUT RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme universitaire de technologie (DUT)

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

PRÉSENTATION

Les IUTs R&T proposent une formation diplômante à bac+2, équilibrée entre théorie et pratique.

Depuis septembre 2005, la spécialité se nomme Réseaux et Télécommunications, et les enseignements sont composés en modules semestriels selon un Programme Pédagogique National qui a été intégralement repensé en 2013.

L'accroissement des besoins de personnel qualifié dans cette spécialité résulte de cinq éléments :

- * l'essor incessante des réseaux de communication et des services qu'ils proposent,
- * l'augmentation du nombre d'utilisateurs de ces services,
- * l'accroissement de la complexité des réseaux, des matériels de télécommunication et des services qu'ils supportent,
- * la diversité des sociétés qui proposent des services dans ce domaine d'activité,
- * la déréglementation des télécommunications qui entraîne la naissance de nouvelles entreprises et l'installation en France de filiales de sociétés étrangères, ...

L'objectif du Diplôme Universitaire de Technologie spécialité « Réseaux et Télécommunications » (DUR R&T) est de permettre à l'étudiant d'apprendre à maîtriser les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), omniprésentes dans nos sociétés.

PLUS D'INFOS

Effectif : 56

Stage : (10 semaines minimum)

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Les missions confiées à un titulaire de DUT R&T sont variées et peuvent évoluer de missions techniques vers l'encadrement d'équipes, la gestion de projets et la relation avec les clients.

Les tâches d'un technicien supérieur peuvent couvrir de façon non exhaustive :

- * l'analyse ou la constitution d'un cahier des charges,
- * l'élaboration ou le choix des solutions techniques (matérielle et logicielle) et des produits, en intégrant des aspects fiabilité et qualité,
- * la conduite de projets d'envergure moyenne,
- * l'installation, la mise au point, la maintenance et le dépannage des équipements,
- * l'animation d'une équipe,
- * la représentation de son entreprise auprès du client.

En termes de compétences, le titulaire d'un DUT R&T devra être capable de:

- * maîtriser les contraintes des architectures et des technologies de la téléphonie et téléphonie sur IP (câblage, protocoles, qualité de service, ...),
- * proposer des services virtualisés pour la mutualisation de ressources (accès et droits d'utilisateurs sur un serveur) et l'économie d'énergie,
- * qualification du matériel à déployer,
- * qualification des sites de déploiement (installation des équipements, mesure),
- * analyser et décrire les problèmes de communications sans fil,
- * appréhender les phénomènes des signaux hautes fréquences et caractériser / optimiser les antennes (respect CEM, calcul de rayonnement).

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Dispositif d'évaluation de la formation

La formation DUT Réseaux et Télécommunications est évaluée par semestre par le biais d'une enquête réalisée par l'Observatoire Des Étudiants (ODE). Cette dernière est menée à

l'aide de questionnaires pour chaque enseignement, complétés par les étudiants de DUT 1^{ère} et 2^{ème} année.

Les résultats de cette évaluation sont communiqués aux enseignants.

CONTENU DE LA FORMATION

Cette formation prépare en 4 semestres au Diplôme Universitaire de Technologie.

Elle offre à l'étudiant les connaissances pratiques et professionnelles qui le préparent à une insertion immédiate dans les domaines des réseaux informatiques et des réseaux de télécommunications.

Les contenus abordés sont répartis selon 2 Unités d'Enseignements (UE1 et UE2), enseignés simultanément au cours des trois premiers semestres (S1, S2 et S3). L'UE1 est centrée sur les compétences métiers, tandis que l'UE2 aborde des compétences transversales et scientifiques.

Au quatrième semestre (S4) :

- * l'UE1 correspond à un stage en entreprise
- * l'UE2 est remplacé par des modules complémentaires spécialisés adaptés aux poursuites d'études accessibles à l'étudiant:
 - * vie active,
 - * poursuite en bac+3
 - * poursuite en bac+5

Le volume horaire de la formation est de 1690 heures hors projets tuteurés et stage.

Les projets tuteurés se déroulent en 2^{ème} année, et représentent un volume de 50 heures (sauf pour les alternants qui réalisent le projet en entreprise). L'intérêt de tels projets est de gérer en équipe un travail complexe à réaliser à moyen terme.

Le stage en entreprise est d'une durée de 10 semaines minimum, effectué en fin de 2^{ème} année.

Le programme pédagogique du DUT R&T est national. Il est défini dans un document ministériel paru au bulletin officiel en 2013, consultable ici:

DUT en alternance

La deuxième année de DUT R&T de Mont de Marsan peut être effectuée en alternance. Afin de prétendre à ce type de formation, l'étudiant doit au préalable avoir validé ses deux premières semestres (S1 et S2) correspondant à la première année de formation.

Moyens et méthodes pédagogiques

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), et travaux pratiques (TP), complétés par des exposés, cas pratiques, projets tuteurés, et l'organisation de conférences thématiques.

Outre les salles de cours (amphithéâtre, salles de travaux dirigés...), le département dispose de plusieurs salles dédiées aux travaux pratiques équipées de matériel professionnel :

- * 2 salles informatiques, l'une équipée de 38 postes, l'autre équipée de 16 postes
- * 2 salles réseaux (réseaux WAN, LAN, routeurs, commutateurs, bornes wi-fi, ponts wi-fi, firewalls ...)
- * 1 salle téléphonie (IPBX, de marque Cisco, Astra, Alcatel...)
- * 1 salle THD (réflectomètres, appareils de photométrie, réseaux optiques FTTH, serveurs triple play)
- * 2 salles de télécommunications (équipements 4G et wi-fi, antennes, équipements xDSL et FTTH, logiciels ATOLL, Matlab, Packet tracer – Cisco, WinIQSIM, maquettes pédagogiques EMONA)

Sur le campus montois, les étudiants ont également accès aux ressources suivantes :

- * une salle multimédia équipée de 16 postes (laboratoire de langues...),
- * une bibliothèque universitaire,
- * un restaurant universitaire.

A ces équipements s'ajoutera à la rentrée 2019 une halle technologique Réseaux et Télécommunications qui comprendra :

- * 1 salle de serveurs informatiques + SAN + Data Center
- * 1 salle de réseaux optiques
- * 1 salle de téléphonie 3G – 4G – 5G
- * 1 salle de télé-enseignement

Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée de :

- * 5 enseignants chercheurs de l'IUT,
- * 7 enseignants de l'IUT,
- * 6 vacataires professionnels du secteur privé
- * 2 doctorants ou ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche) de l'UPPA,

ORGANISATION DE LA FORMATION

Semestre 1

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - UE1 – Découverte métiers
 - UE2 – Mise à niveau des compétences transversales et scientifiques

Semestre 2

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - UE1 – Consolidation métiers
 - UE2 – Développement des compétences transversales et scientifiques

Semestre 3

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - UE1 – Approfondissement métiers
 - UE2 – Renforcement des compétences transversales et scientifiques

Semestre 4

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - UE1- Immersion en milieu professionnel
 - UE2 – Perfectionnement scientifique et professionnel

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'acquisition progressive des connaissances et des aptitudes est appréciée par un système de contrôle continu régulier :

- * épreuves écrites ou orales pour chaque unité pédagogique (UP) d'une unité d'enseignement (UE), compte-rendu de travaux pratiques, exposés...
- * l'évaluation du projet tuteuré est effectuée par l'enseignant référent du projet (sauf pour les alternants qui réalisent le projet en entreprise) : évaluation de la gestion du projet au semestre 3 (méthodologie, organisation, planning...), évaluation du travail réalisé au semestre 4 (rapport écrit, et présentation collective orale)
- * l'évaluation du stage ou de l'alternance porte sur 3 aspects : travail réalisé en entreprise (note attribuée par le maître de stage en entreprise), rapport écrit (note attribuée par l'enseignant tuteur à l'IUT), et soutenance orale (note attribuée par un jury).

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

L'assiduité aux cours, travaux dirigés et pratiques est obligatoire, et est contrôlée sur la base de listes d'émargement par demi-journée.

Règles de délivrance du diplôme

Pour obtenir le diplôme, l'étudiant doit avoir une moyenne générale supérieure à 10/20, et une moyenne supérieure ou égale à 8/20 à chaque UE.

CONDITIONS D'ACCÈS

Modalités d'admission

- * Connectez-vous sur le site [PARCOURSUP](https://parcoursup.fr) entre mi-janvier et mi-mars
- * Remplissez les informations en ligne
- * Imprimez le dossier et retournez-le à l'adresse indiquée en fonction des délais spécifiés sur le site

La procédure d'admission se déroule de la manière suivante :

- * Étude du dossier complété sur PARCOURSUP (notes de première, de terminale et lettre de motivation)

- * Classement des candidats en fonction de leur dossier scolaire par un jury composé d'enseignants du département. Sont particulièrement regardés :
 - * les notes de mathématiques et de physique,
 - * les appréciations sur la capacité de travail,
 - * les appréciations sur le comportement du candidat,
 - * la lettre de motivation du candidat
- * Convocation des candidats à un entretien de motivation

Les résultats définitifs sont communiqués fin mai – début juin.

Inscriptions

Les inscriptions se font au service scolarité de l'IUT de Mont-de-Marsan à compter du lendemain des résultats du bac.

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Le DUT R&T s'adresse aux titulaires d'un diplôme de type :

- * baccalauréat de préférence S (SI ou SVT), STI2D (SIN) ou Bac Pro SEN,
- * autres baccalauréats (évaluation par commission),
- * diplômes reconnus en équivalence.

Compétences requises :

- * un niveau correct en mathématiques et en physique,
- * un niveau raisonnable en anglais est souhaitable et apprécié,
- * une capacité de travail régulier,
- * un esprit logique et méthodique,
- * un attrait pour les manipulations techniques.

Le DUT est également ouvert à la formation continue pour les personnes justifiant d'une expérience professionnelle (VAPP) et à la procédure VAE, sur demande auprès du service [Formation Continue](#) de l'UPPA.

POURSUITE D'ÉTUDES

Il est possible d'intégrer divers établissements en fonction du diplôme visé :

- * Poursuites d'études en un an supplémentaire (niveau Bac +3)
 - * Licences Professionnelles
- * Poursuites d'études en trois ans supplémentaires (niveau Bac+5)
 - * Ecoles d'ingénieurs
 - * Masters Professionnels

INSERTION PROFESSIONNELLE

Métiers, secteurs d'activité

Les diplômés R&T peuvent prétendre aux fonctions de :

- * administrateur Systèmes et Réseaux,
- * responsable d'Exploitation,
- * architecte Réseau et de Systèmes de Communications et d'Information,
- * responsable maintenance logiciel et matériel pour les réseaux et/ou les installations de télécommunications.

Ces métiers offrent actuellement de nombreux débouchés dans :

- * les sociétés de service et les constructeurs d'équipements réseaux,
- * les opérateurs de télécommunications et fournisseurs d'accès à Internet,
- * les entreprises et les administrations gérant elles-mêmes leurs systèmes d'information et de communication,
- * les installateurs de téléphonie,
- * les Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatiques (SSII).

COMPOSANTE

Collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement (STEE)
IUT des Pays de l'Adour

LIEU(X) DE LA FORMATION

Mont-de-Marsan

RESPONSABLE(S)

Alain LESPINE - enseignant en communication

alain.lespine@univ-pau.fr

Tel. 05 58 51 37 15

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Département Réseaux et Télécoms

Tel. 05 58 51 37 47

Fax. 05 58 51 37 37

rt@univ-pau.fr

BP 201

371 rue du Ruisseau

Mont-de-Marsan Cedex

ADJOINT TECHNIQUE-RECHERCHE ET FORMATION Peggy

Rivenq

Tel. 05 58 51 37 47

peggy.rivenq@univ-pau.fr

Service de la Formation Continue

Tel. 05 59 40 78 88

Fax. 05 59 40 78 87

accueil.forco@univ-pau.fr

Bâtiment D'Alembert

Rue Jules Ferry - BP 27540

PAU CEDEX